***À envoyer à: Francois.Houde@environnement.gouv.qc.ca***

Cher monsieur François Houde, directeur général de la Direction générale du suivi de l’état de l’environnement du ministère de l’Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques ,

Nous sommes des citoyen.ne.s et nous contestons le projet de règlement visant à hausser la norme sur le nickel.

Depuis plusieurs années, des citoyens de la ville de Québec ainsi que le MELCC lors des recherches en lien avec le projet Laurentia dénoncent et s’inquiètent de la pollution de l’air, entre autres, dans les quartiers centraux de la ville de Québec. Pourtant, le gouvernement actuel a déposé le 22 décembre 2021 ce projet qui permettra aux industries d'émettre encore plus d’émissions nocives de nickel.

Tandis que la santé publique de la Capitale Nationale avance que « l’autorisation de permettre de nouvelles activités susceptibles d’augmenter les émissions (de nickel) ne devrait pas être délivrée » , le comité interministériel chargé du projet ,quant à lui , met de l’avant qu’il « serait plus avantageux pour la santé publique, l’environnement et le développement économique » de relâcher la norme qui encadre ces émissions.

En plus des dépassements fréquents de la norme actuelle, le nickel est reconnu comme cancérigène, de plus il est actuellement mélangé à une foule d'autres polluants en suspension dans l’air ce qui accroît sa dangerosité.

Si le risque actuel pour la santé lié au nickel dans l’air est considéré comme acceptable, aucune recherche complète a été réalisée sur la qualité de l’air à Québec et les effets de tous les polluants combinés.

De plus, la direction de la santé publique avance dans son positionnement face à la révision de la norme que : « le risque qui doit être visé est le risque dit nul ou négligeable (10-6), les efforts de contrôle doivent être maintenus pour faire diminuer les émissions de nickel et l’atteinte du niveau de risque négligeable de 10-6 dans l’air ambiant. »

C’est pourquoi, la jeunesse et la communauté demandent l’annulation du projet de règlement visant à hausser la norme sur le nickel, et que le gouvernement s’assure de faire respecter cette norme.

Merci de tenir compte de notre demande dans vos décisions.

Cordialement,

pour la suite du monde.